



COMMUNIQUE DE PRESSE

La communauté de communes de Vierzon-Sologne-Berry, la Ville de Vierzon et la Caisse des Dépôts se mobilisent pour une redynamisation globale du centre-ville de Vierzon

Vierzon, le 9 décembre 2016 – Jean-Luc Coopman, directeur régional Centre-Val de Loire de la Caisse des Dépôts, Nicolas Sansu, député-maire de Vierzon, et François Dumon, président de la Communauté de communes de Vierzon-Sologne-Berry, ont signé, ce jour, une convention nationale « démonstrateur », afin de trouver des solutions concrètes pour conforter l'attractivité du cœur de ville et le développement économique du territoire.

Un dispositif de villes « laboratoires » pour la redynamisation des centres-villes

Face aux écarts croissants de développement entre les grandes métropoles françaises et les centres des aires urbaines intermédiaires, la Caisse des Dépôts a lancé, le 30 mars dernier, un dispositif pour la revitalisation des centres-villes, avec la convention « centre-ville de demain ». Cet outil vise à déployer des moyens innovants, afin de répondre et d'accompagner au plus près les réalités de redynamisation des villes de 20 000 à 100 000 habitants. Pour affiner au mieux son offre, la Caisse des Dépôts a souhaité lancer des expérimentations dans une dizaine de villes « laboratoires » pour tester de nouvelles solutions. 10 sites ont été choisis, sur la base du volontariat des collectivités, dont Vierzon : Cahors, Châlons-en-Champagne, Flers, Lunéville, Miramas, Nevers, Perpignan, Valence et Fort-de-France.

Une convention « démonstrateur » entre le Groupe Caisse des Dépôts, la Ville de Vierzon et la Communauté de Communes a été élaborée pour une durée de 24 mois reconductibles, avec pour objectif commun : tester une offre nouvelle de la Caisse des Dépôts et mener des expérimentations qui pourront contribuer à la revitalisation du cœur de ville.

La Caisse des Dépôts, partenaire du projet « Cœur de Ville »

La Caisse des Dépôts s'engage à accompagner les projets du centre ancien, en mettant à disposition des acteurs locaux ses moyens de financement en ingénierie, en fonds propres ou en prêts.

La Caisse des Dépôts a ainsi décidé de soutenir Vierzon pour sa politique globale et volontariste de reconquête de son centre-ville et sa vision globale et transversale des problématiques : habitat, locaux d'activité, espaces publics, culture et loisirs, et équipements publics.

Vierzon « démonstrateur » : expérimenter de nouvelles solutions opérationnelles pour conforter les centres-villes.

Depuis 2010, un programme de reconquête de l'attractivité du centre-ville a été mené. Il inclut de fortes mutations, à l'exemple du site de l'ancienne Société Française, dont une partie abrite désormais un complexe cinématographique, un bowling, un musée et un centre des congrès. La valorisation de cet ensemble, pour partie inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques (Bâtiment Eiffel), s'est poursuivie par la restructuration de la place Gabriel Péri. Ce nœud central, offre désormais une perspective et un confort piétonnier et participe à l'intégration du secteur Eiffel dans la ville par la continuité avec la rue de la République. Il facilite tous les modes de déplacements dans l'ensemble de cette zone et crée ainsi une véritable attractivité propre à favoriser l'implantation d'activités sur les quelque 11 200 m² couverts du bâtiment Eiffel.

Les investissements importants réalisés en faveur de l'attractivité du centre-ville (places Vaillant-Couturier, Aristide Briand et Foch, par exemple) méritent d'être poursuivis pour résorber les foyers de pauvreté, qui ont conduit l'Etat, en 2015, à retenir le centre-ville de Vierzon comme quartier prioritaire de la politique de la ville.

La convention pour la redynamisation du cœur de ville de Vierzon s'articule autour de trois axes majeurs.

- **La revitalisation de l'avenue de la République**, par la redynamisation du commerce, la lutte contre la vacance commerciale et le développement de nouvelles activités économiques. A cet effet, la convention prévoit un plan de marchandisage destiné à retenir les options d'activités commerciales et/ou artisanales les plus pertinentes, à repérer les cellules stratégiques à transformer, à réaliser l'inventaire des options les plus performantes pour maîtriser, transformer et commercialiser les cellules identifiées (immeubles – commerces – locaux d'activités). Le plan prévoit ensuite le lancement d'un appel à projets pour la commercialisation active des cellules stratégiques et l'accompagnement des porteurs de projets locaux via, notamment, une information sur les dispositifs de l'accompagnement à la création d'entreprise, mais aussi par la mobilisation des outils locaux de financement de projets de création.
- **La poursuite de la restructuration de l'espace Eiffel** et la confortation de sa dimension culturelle. Dans cet objectif, une mission exploratoire, prise totalement en charge par la Caisse des Dépôts, a d'ores et déjà été confiée à la société ARTEVIA.
- **La requalification de l'îlot Brunet-Rollinat**. La convention vise une rénovation de l'ensemble des bâtiments de l'îlot. A cet effet, une attention particulière sera apportée au respect des nouvelles normes environnementales et d'accessibilité pour les commerces et les logements. Concernant l'habitat, un travail sera effectué pour proposer une offre diversifiées capable d'attirer les jeunes et les familles dans le centre-ville y compris en primo accession.
- **L'évolution du complexe commercial « Ex-Magasin Plus »**, pour assurer la reprise et la mutation d'un ensemble immobilier de plus de 1 000 m². L'intervention consiste à déterminer les conditions économiques et commerciales permettant d'assurer la pérennisation d'un pôle économique majeur du centre-ville.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe concentre son action sur quatre transitions stratégiques pour le développement à long terme de la France : les transitions territoriale, écologique et énergétique, numérique et démographique et sociale.

www.caissedesdepots.fr

A propos de la ville de Vierzon

Contact presse

**Communauté de Communes
Vierzon-Sologne-Berry**

Ville de Vierzon

virgine.poupat@ville-vierzon.fr – 02 48 52 65 67

Groupe Caisse des Dépôts

Sylvie Mosnier, 02 38 79 18 13 - sylvie.mosnier@caissedesdepots.fr

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)
